INTERVENANT

Sous la supervision du directeur adjoint, l'intervenant assume les responsabilités suivantes :

Suivi administratif et documentation

- Participer à l'accueil des campeurs et de leur famille lors des arrivées et des départs.
- Colliger et mettre à jour les fiches santé des enfants et du personnel.
- Tenir à jour le registre des interventions pour assurer la traçabilité et le respect des normes de confidentialité.
- Remplir les formulaires de déclaration d'accident ou d'incident.
- Compléter les auto-évaluations requises à la fin de chaque période.

Soins et interventions

- Évaluer et intervenir auprès des campeurs ou du personnel présentant des enjeux psychologiques ou comportementaux.

Offrir un soutien en santé mentale, en collaboration avec les équipes d'animation et de direction.

- Établir, avec la direction et les chefs de groupe, des plans d'intervention et de suivi.
- Participer à des activités et assurer une présence sur le terrain.
- Participer à l'administration des médicaments et traitements prescrits.
- Communiquer avec la direction, surtout en cas de problématique.
- Accompagner les campeurs ou le personnel à la clinique ou à l'hôpital en cas de besoin.

Soutien général

- Sensibiliser les équipes d'animation aux enjeux de santé mentale et aux stratégies d'intervention.
- Participer à l'élaboration ou à la révision des protocoles d'urgence et des procédures psychosociales.
- Participer à d'autres tâches et activités selon les besoins et à la discrétion de la direction.

Exigences

- Être âgé d'au moins 21 ans.
- Étudier dans le domaine de la santé mentale ou de l'éducation spécialisée, un atout.
- Détenir une certification valide de premiers soins (16h).
- Avoir un permis de conduire valide.
- Faire preuve d'autonomie, d'initiative, de ponctualité et de dynamisme.
- Adopter des comportements sécuritaires et contribuer activement à la prévention des incidents.
- Respecter en tout temps le code d'éthique et les règles de vie du camp.

Disponibilité

- Présence au camp : du 6 juin au 18 août

_____ _____

Signature de l'employé Date

Le genre masculin est utilisé pour désigner toute personne afin d'alléger la lecture des textes.